

Un mouvement pérenne

Le réchauffement de la planète constitue un des défis les plus importants pour l'humanité. Les mobilisations militantes se sont succédé, des alliances se sont constituées autour d'objectifs nouveaux. Peut-on pour autant espérer un mouvement d'ensemble et de long terme, sur cette question ?

Christophe AGUITON, militant Attac, membre de la Coalition climat 21

L'affirmation selon laquelle le changement climatique représente un défi majeur est aujourd'hui largement partagée, et, dans la grande majorité des pays, les opinions publiques sont convaincues de l'importance de l'enjeu. Pourtant, en dehors de mobilisations ponctuelles, parfois importantes comme à Copenhague en décembre 2009, il n'existe presque nulle part de mouvement militant permanent qui mobilise pour revendiquer que soient prises les mesures que la situation impose, Bizi au Pays basque et 350.org aux Etats-Unis étant les seules tentatives réussies. Partout dans le monde, des mobilisations dures, longues et populaires se développent sur les questions environnementales, le plus souvent contre de grands projets d'infrastructures ou d'extraction minière, gazière et pétrolière. En France, on peut ainsi citer Notre-Dame-des-Landes ou les mobilisations contre l'extraction du gaz de schiste. Les animateurs de ces mobilisations font tous le lien avec la nécessité de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, mais sans que cela ne se traduise par l'émergence d'un mouvement spécifiquement consacré à la lutte pour la justice climatique.

Parmi les raisons qui peuvent expliquer cette quasi-absence de mouvement spécifique au climat, l'ampleur du sujet. Cela le rend difficilement appréhen-

dable, parce qu'il demande des réponses globales et planétaires. Il est plus facile de mobiliser sur une cause précise, contre un projet minier, un aéroport ou une ligne à grande vitesse, que de le faire sur une thématique qui oblige à repenser globalement le développement de nos sociétés, énergie, transports, modèles agricoles, espaces urbains, etc.

Rassembler les deux familles du mouvement

Le 21 septembre 2014, une «Marche du peuple pour le climat» a été organisée à New York au moment où se tenait un sommet de l'ONU consacré à la préparation de la COP21, la Conférence qui se tiendra à Paris en décembre 2015. Les organisateurs espéraient cent mille participants, et ce furent près d'un demi-million de personnes qui ont défilé, ce qui représente la plus importante manifestation organisée aux Etats-Unis depuis les années 1970 et la guerre du Vietnam. Ce succès, ainsi que celui des mobilisations à Lima, pendant la COP20, ouvrent une phase qui peut permettre de changer la donne.

Il y a cinq ans, les mouvements et ONG investis dans les mobilisations pour la justice climatique, lors de la conférence de Copenhague sur le climat, étaient profondément divisés.

D'un côté, «Climate Action Network» (CAN), le réseau historique des grandes ONG comme Greenpeace ou WWF, et ses alliés,

Il est plus facile de mobiliser sur une cause précise, contre un projet minier, un aéroport ou une ligne à grande vitesse que de le faire sur une thématique qui oblige à repenser globalement le développement de nos sociétés, énergie, transports, modèles agricoles, espaces urbains, etc.

Oxfam et autres ONG de développement, qui s'étaient investis en priorité dans le lobbying auprès des différents gouvernements sur un orientation qui se satisfaisait des mécanismes de marché, marché pour les émissions de gaz à effet de serre ou la protection des forêts. Ces grandes ONG s'appuyaient sur les résultats obtenus en Europe, et en particulier en Allemagne, pour dénoncer les Etats-Unis et la Chine comme étant les mauvais élèves de la communauté internationale. A Copenhague, CAN avait priorisé le travail de lobby interne à l'ONU, renforçant ainsi le poids des experts au détriment des équipes militantes.

De l'autre, «Climate Justice Now» (CJN), créé en 1997 à Bali par la Via Campesina, les Amis de la Terre et d'autres mouvements, a su s'allier à de nombreux mouvements sociaux et regroupements de peuples indigènes. CJN entendait construire un mouvement militant pour la justice climatique en s'appuyant sur ces mouvements sociaux et citoyens, refusait les solutions du type marché du carbone et s'appuyait sur des pays comme l'Equateur et la Bolivie, qui étaient à l'époque en pointe dans la défense des questions environnementales.

La phase qui s'est ouverte avec les mobilisations du 21 septembre 2014, devant conduire à Paris pour la conférence de l'ONU de décembre 2015, se déroule dans un climat très différent.

pour la justice climatique



© BUNKERFILMS.COM, 350.ORG, LICENCE CC

Aux Etats-Unis comme au Pérou, qui a accueilli la Conférence sur le climat de décembre 2014, ou en France, en préparation de 2015, les coalitions qui se sont formées regroupent la totalité des acteurs qui entendent se mobiliser sur la question climatique. Aux Etats-Unis, l'initiative de la manifestation du 21 septembre revient à 350.org, un mouvement né sur Internet, qui a pu créer des groupes locaux dans de nombreuses villes du pays. Très vite, 350.org s'est allié à Avaaz, un mouvement purement basé sur l'Internet, puis au Sierra Club, le plus ancien mouvement environnementaliste américain, créé à la fin du XIX^e siècle par John Muir, le naturaliste à l'origine des premiers parcs naturels aux Etats-Unis, et à « Climate Justice Alliance », une alliance de mouvements de base, de mouvements amérindiens et de groupes radi-

De nouveaux mouvements comme 350.org, apparus il y a moins de dix ans, sont basés sur Internet. Ils ont ouvert les thématiques du climat à de nouveaux publics.

caux. Au Pérou, ce sont les ONG environnementales qui se sont alliées aux syndicats de salariés, aux mouvements paysans et de peuples indigènes. En France, enfin, dès le début de 2014, une coalition très large s'est mise sur pied avec l'ensemble des associations environnementales, l'essentiel des forces syndicales, la Confédération paysanne, les mouvements altermondialistes ainsi que ceux qui agissent dans la solidarité internationale. Ces alliances larges n'ont bien sûr pas gommé toutes divergences, mais elles ont été possibles parce que l'échec de l'ONU à Copenhague, et dans les conférences qui ont suivi, a convaincu tous les mouvements et toutes les ONG, même les plus modérées, que rien ne serait possible sans mobilisations. Cette conviction partagée sur l'importance des mobilisations a été encore renforcée

par l'évolution des politiques de l'Union européenne, qui a beaucoup rabattu de ses ambitions, et des pays andins comme l'Equateur et la Bolivie, qui multiplient les projets miniers et pétroliers. C'est donc autour de la nécessité de mobiliser les opinions publiques et les réseaux militants que se sont regroupées ces coalitions. Reste à savoir si les divergences existantes ne mettront pas en péril ces regroupements, et s'ils pourront affronter les nouvelles questions qui émergent dans la préparation de la conférence de Paris.

Les domaines faisant (presque) consensus

L'objectif général a toujours été le même, pour l'ensemble des mouvements se mobilisant sur les questions climatiques : respecter les recommandations du Giec, le groupe des experts du cli-

mat, lesquels considèrent qu'une augmentation de deux degrés des températures moyennes sur la planète est le maximum possible, un dépassement de ce seuil risquant de déclencher une série d'événements climatiques aux conséquences dramatiques. Pour respecter ces recommandations, un principe général, issu de l'accord de Kyoto, fait également accord, en tout cas jusqu'à aujourd'hui: il faut un accord international contraignant, basé sur le principe de la « responsabilité commune mais différenciée ». Il doit prendre en compte le fait que les premiers responsables du réchauffement climatique sont les pays dits industrialisés, Europe, Amérique du Nord et Japon, qui doivent faire les efforts les plus importants, alors que les pays en développement ont droit à augmenter leur consommation énergétique et doivent recevoir des compensations financières pour compenser les dégâts environnementaux et s'adapter au réchauffement climatique.

La persistance de zones de friction

Un dernier domaine fait aussi accord, au moins sur un plan très général: un rejet des « fausses solutions », solutions présentées par certaines entreprises ou gouvernements comme le moyen de résoudre la crise climatique, par exemple les utopies technologiques tel « l'ensemencement des océans ». Mais c'est dans ce domaine, quand on entre dans les détails, que se cachent des désaccords qui ne sont pas secondaires, comme le recours à l'énergie nucléaire; certes, il est rejeté par l'essentiel des ONG, surtout depuis Fukushima, mais des zones de friction existent, en particulier avec les organisations syndicales, ou sur l'introduction de mécanismes de marché pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mécanismes sont prévus par les accords de Kyoto et ont été étendus par des accords spécifiques de compensa-

On a des mouvements aux objectifs plus larges, mais souvent plus concrets que l'exigence un peu abstraite de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Une évolution qui peut faciliter l'émergence d'une mobilisation plus pérenne sur les questions climatiques.

tion carbone, comme « Reducing emissions from deforestation and forest degradation » (« REDD ») pour les forêts, et ont profondément divisé les mouvements impliqués sur le climat.

Comme nous l'avons vu, le regroupement de ces deux « familles » a été facilité par l'émergence de nouveaux mouvements comme 350.org ou Avaaz.

Des alliances plus larges, des buts différents

Ces mouvements sont basés sur l'Internet et apparus il y a moins de dix ans. Leur arrivée a déplacé les termes du débat - 350.org s'est, par exemple, spécialisé dans des campagnes pour que les fonds des universités ou des retraites abandonnent les énergies fossiles pour investir dans les renouvelables - et ouvert les thématiques du climat à de nouveaux publics grâce à l'Internet. En France, comme cela a été le cas aux Etats-Unis ou au Pérou, la coalition qui s'est mise sur pied s'est également élargie aux organisations syndicales et aux « groupes de foi », églises ou francs-maçons. Un élargissement qui s'est, là aussi, accompagné d'une évolution dans les thématiques abordées, les syndicats exigeant une « *fair transition* », une transition juste qui ne pénalise pas les travailleurs; en même temps, le thème des droits humains s'est imposé dans les négociations, droits humains pour protéger les populations autochtones, premières victimes des changements climatiques, et pour garantir les droits des déplacés climatiques, ces populations contraintes à l'émigration à cause de la transformation de leur environnement. On a donc des mouvements aux objectifs plus larges, mais souvent plus concrets que l'exigence un peu abstraite de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une évolution qui peut faciliter l'émergence d'une mobilisation plus pérenne sur les questions climatiques. Pour l'instant, il

n'existe nulle part de « comités climat » ou autre structure militante un tant soit peu massive. Le plus probable est que l'articulation entre la vision globale de la nécessité de changer radicalement nos modèles de développement et la diversité des mobilisations concrètes, qu'il faudra développer, amènera à un mouvement en réseau où, comme à New York, toutes les luttes locales et sectorielles convergeront avec les différents mouvements sociaux et citoyens qui ont l'environnement et le climat comme une de leurs préoccupations.

Vers un mouvement en réseau ?

Un mouvement en réseau permettrait aux luttes locales de résistance, face à de « grands projets inutiles », ou aux initiatives comme « Alternatiba », qui visent à promouvoir les alternatives concrètes, de se développer sans être étouffées par un mouvement global au faible enracinement. Un réseau qui encouragerait et accélérerait l'évolution des syndicats et autres mouvements sociaux et citoyens vers la transition écologique. Mais un tel mouvement en réseau aura besoin de centres de ressources - fournissant des analyses et des outils militants - et de nœuds de réseaux capables de coordonner les mobilisations et de préparer les grandes initiatives. Il est possible de faire le parallèle - qui vaut ce que valent toutes les analogies - avec le mouvement féministe qui, dans les années 1970, combinait des centres d'initiatives militants à forte visibilité avec le travail d'une multitude de militantes et de militants qui, dans les syndicats, mouvements ou partis politiques, faisaient progresser la conscience féministe. L'enjeu, dans la mobilisation pour la COP21 à Paris, est que ces pièces essentielles à la vie et au développement d'un tel réseau pour la justice climatique émergent, se créent et se renforcent. ●